

# Franckesche Stiftungen zu Halle

## Introduction A La Grammaire Des Dames

**Choffin, David Etienne**

**Berlin, 1783**

**VD18 12665835**

Chapitre V.

---

### **Nutzungsbedingungen**

Die Digitalisate des Francke-Portals sind urheberrechtlich geschützt. Sie dürfen für wissenschaftliche und private Zwecke heruntergeladen und ausgedruckt werden. Vorhandene Herkunftsbezeichnungen dürfen dabei nicht entfernt werden.

Eine kommerzielle oder institutionelle Nutzung oder Veröffentlichung dieser Inhalte ist ohne vorheriges schriftliches Einverständnis des Studienzentrums August Hermann Francke der Franckeschen Stiftungen nicht gestattet, das ggf. auf weitere Institutionen als Rechteinhaber verweist. Für die Veröffentlichung der Digitalisate können gemäß der Gebührenordnung der Franckeschen Stiftungen Entgelte erhoben werden.

Zur Erteilung einer Veröffentlichungsgenehmigung wenden Sie sich bitte an die Leiterin des Studienzentrums, Frau Dr. Britta Klosterberg, Franckeplatz 1, Haus 22-24, 06110 Halle (studienzentrum@francke-halle.de)

### **Terms of use**

All digital documents of the Francke-Portal are protected by copyright. They may be downloaded and printed only for non-commercial educational, research and private purposes. Attached provenance marks may not be removed.

Commercial or institutional use or publication of these digital documents in printed or digital form is not allowed without obtaining prior written permission by the Study Center August Hermann Francke of the Francke Foundations which can refer to other institutions as right holders. If digital documents are published, the Study Center is entitled to charge a fee in accordance with the scale of charges of the Francke Foundations.

For reproduction requests and permissions, please contact the head of the Study Center, Frau Dr. Britta Klosterberg, Franckeplatz 1, Haus 22-24, 06110 Halle (studienzentrum@francke-halle.de)

urn:nbn:de:hbz:ha33-1-195652

Marie & Joseph, avec l'enfant, qui étoit couché dans la crèche: & Payant vû, ils publièrent ce qui leur avoit été dit touchant cet enfant. Tous ceux qui en ouïrent parler, furent surpris de ce que les bergers leur avoient dit. Et Marie observoit soigneusement toutes ces choses, & les repassoit dans son cœur. Et les bergers s'en retournèrent glorifiant & louant Dieu, de tout ce qu'ils avoient vû, conformément à ce qui leur avoit été dit.

## CHAPITRE V.

### *Histoire de la guérison du Paralytique.*

Alors quelques personnes portant sur un lit un homme qui étoit paralytique, cherchoient à le faire entrer dans la maison, & à le présenter à JESUS. Mais ne sachant par où le faire entrer, ils descendirent le malade, avec son lit, au milieu de l'assemblée, devant JESUS; lequel voyant leur foi, dit au malade; vos péchés vous sont pardonnés. Alors les Scribes & les Pharisiens dirent en eux-mêmes; Qui est celui-ci qui profère des blasphêmes? Quel autre que Dieu seul peut pardonner les péchés? Mais JESUS connoissant leurs pensées, leur dit: Pourquoi faites-vous en vous-mêmes de tels raisonnemens? Lequel est le plus aisé, de dire, vos péchés vous sont pardonnés, ou de dire, levez-vous & marchez? Or afin que vous sachiez que le fils de l'homme a sur la terre le pouvoir de pardonner les péchés, levez vous, je vous le commande, dit-il au Paralytique, prenez votre lit, & allez-vous en à votre maison. Aussi-tôt l'homme se leva en leur présence, prit le lit, où il étoit couché, & s'en alla chez lui, rendant gloire à Dieu. Alors tout le monde fut saisi d'étonnement: ils glorifioient Dieu; & dans la frayeur dont ils étoient remplis, ils disoient; nous avons vû aujourd'hui des choses surprenantes.

CHAPI-